



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

08120260

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX SPORTS, À LA JEUNESSE ET À LA VIE ASSOCIATIVE

DIRECTION DES SPORTS
Sous-direction de la vie fédérale
et du sport de haut niveau
Bureau des fédérations unisport
et du sport professionnel

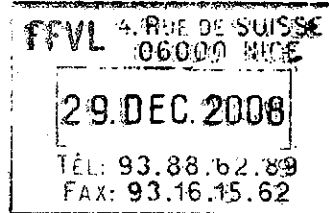
Paris, le

23 DEC. 2008

DS A1 n°

002173

Affaire suivie par Cédric CHAUMOND
Tél 01 40 45 98 33



Monsieur le Président,

Je vous informe que j'ai décidé de maintenir la délégation de l'ensemble des disciplines de glisses aérotractées comprenant le kite-surf à la Fédération française de vol libre (FFVL) alors que la fédération française de voile a formulé un demande de délégation pour le kite-surf.

J'ai ainsi souhaité garantir la continuité des efforts de structuration et de développement de la pratique du kite-surf mis en oeuvre par votre fédération, accompagnés par le Ministère chargé des sports, et incluant notamment l'établissement d'un calendrier annuel de compétitions conduisant à la délivrance régulière de titres nationaux dans les différentes disciplines sportives du Kite-surf.

Pour autant, la reconnaissance récente par la Fédération internationale de voile (ISAF) de « l'international kiteboarding association » (IKA) comme une classe internationale affiliée à l'ISAF, semble marquer la volonté de cette instance internationale de fédérer progressivement les pratiques de Kite-surf en son sein. Dans l'hypothèse où cette démarche se concrétiserait par l'organisation des compétitions internationales majeures de kite-surf directement sous l'égide de l'ISAF, il m'apparaîtrait incontournable d'engager, de façon concertée, une mise en cohérence de la structuration nationale des pratiques aérotractées au regard des structures internationales qui pourrait m'amener à modifier, en cours d'olympiade, la délégation de cette discipline.

COPIS POUR:

INFORMATION

REPONSE DÉPOSÉE A J.C.B.+Y.G.

INTERVENANT AU SECRETARIAT:

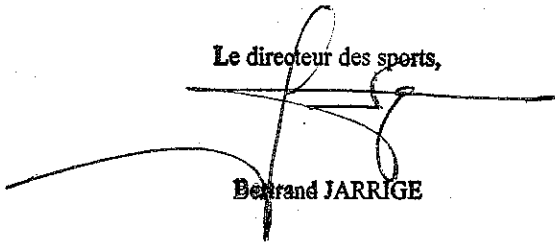
Sophie

Monsieur Jean-Claude BENINTENDE
Président de la Fédération
française de vol libre
4, rue de Suisse
06000 NICE

Dans ce contexte, je ne verrais que des avantages à ce que vous engagiez avec la Fédération française de voile une concertation sur les modalités de collaboration permettant, au-delà du strict périmètre de la délégation, un développement harmonieux et partagé des pratiques de kite-surf au sein de vos structures affiliées respectives, dans l'intérêt de l'ensemble des pratiquants de ces disciplines à fort potentiel de développement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur des sports,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'J' followed by 'ARRIGE'. The signature is written over a horizontal line.

Bertrand JARRIGE

Copie : M. Yves GOUESLIN , DTN de la FFVL